

**« Première Rencontre bruxelloise de l'Eau »
Auditoire central de Bruxelles-Environnement
24/09/2015**

Intervention de Madame Céline FREMAULT, Ministre de la qualité de vie, du logement, de l'environnement, de l'énergie et de la politique agricole.

Bonjour à tous,

Je voudrais tout d'abord remercier mon Administration, Bruxelles-Environnement, et les différents opérateurs et acteurs de la Plateforme de Coordination pour avoir pris l'initiative de cette première Rencontre de l'Eau. Je me réjouis de voir ici réuni un panel de participants provenant d'horizons très différents . Que vous soyez architectes, ingénieurs, techniciens régionaux ou communaux, Présidents de comités de quartier ou citoyens bruxellois, j'espère que cette journée va répondre à votre besoin légitime d'information et de clarification sur le rôle de chacun dans le domaine de l'Eau .

De problemen die in Brussel rijzen zijn zowel van kwalitatieve als kwantitatieve aard en dat geldt zowel voor de oppervlaktewateren zoals de Zenne, het Kanaal en de Woluwe als voor het grondwater. Vandaag halen wij niet de doelstellingen die door Europa vastgelegd zijn.

La mise en saturation du réseau d'égouttage entraîne d'une part des refoulements d'eaux usées dans les caves et, d'autre part, le rejet de quantités importantes de polluants dans les eaux de surface par les déversoirs. Enfin, il est inutile de vous rappeler également la problématique du coût de l'Eau que je tiens à tout prix à maîtriser. La Directive-Cadre Communautaire relative à l'Eau du 23 octobre 2000, transposée en droit régional bruxellois le 20 octobre 2006, impose aux Etats-membres de rédiger et d'adopter tous les 6 ans un Plan de gestion du District hydrographique que nous appelons à Bruxelles, le «Plan de Gestion de l'Eau» .

Le premier plan de gestion de l'eau bruxellois portait sur les années 2009 à 2015 . Je présenterai prochainement au Gouvernement le nouveau Plan pour une seconde lecture, avant de le soumettre à enquête publique. Il portera, lui, sur les années 2016 à 2021. La « CLEF » de ce plan pour atteindre les objectifs que

l'Europe nous a fixés pour 2021 mais aussi pour « maîtriser » le prix de l'Eau, c'est d'une part l'intégration des outils classiques et des outils alternatifs pour la gestion des eaux pluviales et, d'autre part, la rationalisation du « paysage de l'Eau » à Bruxelles.

La gestion de l'Eau à Bruxelles est beaucoup trop complexe et morcelée. Vous ne me démentirez certainement pas. Une réforme s'impose et la première phase de cette rationalisation passe par le rapprochement de Vivaqua et d'Hydrobru qui avance à grands pas.

La Déclaration de Politique Régionale prévoit également de limiter les investissements en matière de gros ouvrages au strict nécessaire et de tenir compte des tracés naturels. Les bassins d'orage classiques sont nécessaires mais ils doivent être complétés par des procédés alternatifs comme l'infiltration lorsque cela s'avère possible par exemple lorsque l'on est en présence d'une couche géologique perméable bien située et sans polluants. On dispose alors d'un super bassin d'orage « NATUREL » et « GRATUIT ».

L'envoi séparé des eaux pluviales vers les eaux de surface (la Senne, la Woluwe ou le Canal) constitue une autre solution alternative très intéressante comme les noues, les bassins de temporisation et autres. Mon Administration entame d'ailleurs un masterplan des « Nouvelles Rivières Urbaines » ou « Maillage Pluie » sur l'entièreté de la Région.

Nous réussirons ainsi à améliorer la qualité des eaux de surface car les déversoirs ne seront alors plus que des « soupapes de sécurité » à usage exceptionnel. Ce débit sera retiré du collecteur classique qui sera ainsi moins souvent en charge, ce qui limitera de facto le refoulement dans les caves. Les polluants seront ainsi également nettement moins dilués, ce qui aura un impact positif sur le rendement des stations d'épuration.

Ces solutions alternatives présentent de grands avantages en terme de coûts d'investissement. Elles s'avèrent nettement moins coûteuses que les solutions classiques « béton ».

Que l'on opte pour des noues, des bassins de temporisation ou des nouvelles rivières urbaines, le Bruxellois aura l'occasion de se réapproprier son espace public. Le maillage bleu va pouvoir s'étendre. On va répondre à une autre demande en créant des milieux typiques humides propices au développement de la biodiversité et à sa conservation, je pense ici aux batraciens qui sont une espèce en danger. De même, nous créerons une plus-value considérable qui s'inscrira dans une logique d'économie circulaire car l'Eau ne doit pas être considérée comme un élément jetable, une poubelle mais bien comme une ressource.

Door de Alliantie Werkgelegenheid-Leefmilieu-Water aan de hand van het nieuwe Gewestelijke Programma van de Kringlooeconomie te verduurzamen, wil ik nieuwe banen in de Watersector scheppen. Daarom brengen we bij voorrang structuur aan in de vraag. Dat is vooraf noodzakelijk indien we arbeidsplaatsen willen scheppen. Brussel moet een expertisecentrum voor alternatieve technieken voor het beheer van regenwater worden en in dat domein een voortrekker voor de geurbaniseerde gebieden .

Cette réappropriation de l'espace public passe par une concertation avec les habitants, les Comités de quartier et les associations. Le Bruxellois doit considérer l'Eau non plus comme un problème mais comme une opportunité !

Par la multiplicité de ses usages, l'Eau constitue une ressource fondamentale des activités humaines, un « bien commun de l'Humanité » auquel un accès équitable doit être garanti. Il n'est pas tolérable que 5% des personnes n'aient toujours pas accès à l'eau potable en Belgique aujourd'hui.

L'Eau , c'est la vie et c'est l'affaire de tous !

Je vous remercie.

Céline Fremault